

LE MERCREDI 8 FÉVRIER 2012

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 8 février 2012, à 18 h, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
Raymond Ménard

Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Carl G. Simpson

Absences

Alexandre Iracà

Anik Morin

Représentant du comité de parents :

Luc Trottier

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines

La séance est ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 25-CE (2011-2012)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2012

RÉSOLUTION 26-CE (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le procès-verbal du comité exécutif du 11 janvier 2012 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 27-CE (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 04.

La directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, présente l'orientation proposée quant au possible règlement hors cour dans ce dossier.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 28-CE (2011-2012)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 56.

DOSSIER D'UN MEMBRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT – ORIENTATION QUANT À UN RÈGLEMENT HORS COUR

RÉSOLUTION 29-CE (2011-2012)

Attendu les termes des dossiers 418425-07-1008 de la Commission des lésions professionnelles (CLP) et 130512874 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

Attendu la volonté de négocier un règlement satisfaisant pour les parties au dossier;

Attendu les discussions des membres du comité exécutif;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et la directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, soient mandatés afin d'entreprendre des discussions, au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, avec l'enseignant concerné ainsi qu'avec le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais afin d'en arriver à une entente satisfaisante pour les parties, le tout en fonction des balises édictées par les membres du comité exécutif;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et la directrice des ressources humaines, madame Odette Bernier, soient, et sont par la présente, autorisés à signer un règlement hors cour quant au règlement final du dossier en fonction des paramètres établis par le comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT DE GRIEFS – ORIENTATION QUANT À UN RÈGLEMENT HORS COUR

Ce point est reporté à la séance ajournée du 29 février 2012.

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 – PROJET

RÉSOLUTION 30-CE (2011-2012)

Attendu les termes de l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 8 février 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2012-2013, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3).

562

JOUR	HEURE	LIEU
31 octobre 2012	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
28 novembre 2012	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
27 février 2013	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
29 mai 2013	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**LEVÉE DE LA SÉANCE****RÉSOLUTION 31-CE (2011-2012)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 29 février 2012, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 19 h 04.

Marc Beaulieu,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général